



Communiqué de presse
Dimanche 4 février 2024

Résultats de la votation citoyenne du 4 février 2024 :

54,55% des votants pour la création d'un tarif spécifique pour le stationnement non résidentiel des SUV

Ce dimanche 4 février 2024, les Parisiennes et Parisiens inscrits sur les listes électorales étaient invités à voter « Pour ou contre la création d'un tarif spécifique pour le stationnement des voitures individuelles lourdes, encombrantes, polluantes ? » dans l'un des 222 bureaux de vote parisiens déployés pour l'occasion. À l'issue de cette journée de vote inédite, la commission de contrôle, instance collégiale indépendante visant à garantir le bon déroulé du scrutin, a proclamé les résultats, par l'intermédiaire de son Président, Yves Charpenel. 78 121 Parisiens se sont exprimés et 54,55% des votants ont choisi la création d'un tarif spécifique pour le stationnement des voitures individuelles lourdes, encombrantes, polluantes. Ces résultats seront définitivement certifiés par la Commission de contrôle ce lundi 5 février 2024. Après un vote au Conseil de Paris, cette réforme sera mise en œuvre au 1^{er} septembre prochain.

« Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont déplacés pour voter aujourd'hui. Donner la parole aux Parisiennes et aux Parisiens, faire vivre la démocratie en continue entre deux élections, c'est ce à quoi je me suis engagée en 2020. Nous avons créé un nouveau rendez-vous qui est désormais ancré dans la vie politique parisienne.

Poser des questions à travers des votations citoyennes sur des sujets sur lesquelles la Ville a un pouvoir d'action immédiat, c'est la règle que nous nous sommes fixée. Bien sûr c'est une question que j'aurais pu résoudre avec la majorité parisienne puisque relevant des compétences de Maire, mais elle a permis de poser un sujet dans le débat, de faire de la pédagogie dans la société parisienne et au-delà si on regarde l'écho international de cet exercice démocratique.

La question posée renvoyait à la sécurité routière, à une question de santé publique et à l'apaisement de l'espace public qui ne peuvent pas être gérés au détriment des plus fragiles, à savoir les enfants, nos aînés et les personnes à mobilité réduite.

La question posée est d'abord un sujet d'écologie, comment mieux respirer, avoir un air plus sain. Alors que l'écologie devient non pas une cause sur laquelle nous devons agir, mais devient celle de tous les problèmes, ici à Paris nous faisons en sorte que les générations puissent vivre dans un environnement sain. » a déclaré Anne Hidalgo, Maire de Paris

Résultats de la votation « Pour ou contre la création d'un tarif spécifique pour le stationnement des voitures individuelles lourdes, encombrantes, polluantes ? »

Sur les **1 374 531** personnes inscrites sur les listes électorales parisiennes, **78 121** électeurs ont pris part au scrutin.

- Bulletin « Pour la création d'un tarif spécifique pour le stationnement des voitures individuelles lourdes, encombrantes, polluantes » : **42 415** votants soit **54,55 %** des suffrages exprimés
- Bulletin « Contre la création d'un tarif spécifique pour le stationnement des voitures individuelles lourdes, encombrantes, polluantes » : **35 340** votants soit **45,45 %** des suffrages exprimés
- Nombre de bulletins blancs et nuls : **366**
- Taux de participation : **5,68%**

Résultats des votations locales par arrondissement :

Paris Centre

Pour ou contre le réaménagement significatif de la place du Louvre faisant davantage de place aux piétons, à la végétation et aux transports en commun ?

- Bulletin « Pour le réaménagement significatif de la place du Louvre faisant davantage de place aux piétons, à la végétation et aux transports en commun » : 3100 votants soit 71,51% des suffrages exprimés
- Bulletin « Contre le réaménagement significatif de la place du Louvre faisant davantage de place aux piétons, à la végétation et aux transports en commun » : 1235 votants soit 28,49 % des suffrages exprimés
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 75
- Taux de participation : 6,46%

8e arrondissement

Pour ou contre accélérer la piétonisation et la végétalisation des voies du 8e arrondissement et plus particulièrement certaines portions de la rue de Monceau et de la rue de Liège ?

- Bulletin « Pour accélérer la piétonisation et la végétalisation des voies du 8e arrondissement et plus particulièrement certaines portions de la rue de Monceau et de la rue de Liège » : 907 votants soit 41,08% des suffrages exprimés
- Bulletin « Contre accélérer la piétonisation et la végétalisation des voies du 8e arrondissement et plus particulièrement certaines portions de la rue de Monceau et de la rue de Liège » : 1301 votants soit 58,92% des suffrages exprimés
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 13
- Taux de participation : 8,69%

10e arrondissement

Pour ou contre réserver les trottoirs du boulevard de Magenta aux piétons et créer de nouvelles pistes cyclables sécurisées sur la chaussée ?

- Bulletin « Pour réserver les trottoirs du boulevard de Magenta aux piétons et créer de nouvelles pistes cyclables sécurisées sur la chaussée » : 2930 votants soit 75,83% des suffrages exprimés
- Bulletin « Contre réserver les trottoirs du boulevard de Magenta aux piétons et créer de nouvelles pistes cyclables sécurisées sur la chaussée » : 934 votants soit 24,17 % des suffrages exprimés
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 47
- Taux de participation : 6,8%

12e arrondissement

Pour ou contre la réalisation de nouveaux espaces piétonnisés aux abords des équipements municipaux fréquentés par les enfants (crèches, bibliothèques, gymnases, etc.) ?

- Bulletin « Pour la réalisation de nouveaux espaces piétonnisés aux abords des équipements municipaux fréquentés par les enfants (crèches, bibliothèques, gymnases, etc.) » : 4000 votants soit 69,88% des suffrages exprimés
- Bulletin « Contre la réalisation de nouveaux espaces piétonnisés aux abords des équipements municipaux fréquentés par les enfants (crèches, bibliothèques, gymnases, etc.) » : 1724 votants soit 30,12 % des suffrages exprimés
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 62
- Taux de participation : 6,2%

20e arrondissement

Pour ou contre l'expérimentation d'une caisse alimentaire solidaire dans le 20e arrondissement ?

- Bulletin « Pour l'expérimentation d'une caisse alimentaire solidaire dans le 20e arrondissement » : 4161 votants soit 81,86% des suffrages exprimés
- Bulletin « Contre l'expérimentation d'une caisse alimentaire solidaire dans le 20e arrondissement » : 922 votants soit 18,14% des suffrages exprimés
- Nombre de bulletins blancs et nuls : 94
- Taux de participation : 4,35%

Contact presse :

Ville de Paris : Service de presse – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr